

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240308\_P\_052  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance**

**Objet : Signature d'une convention avec l'association « BIONHEUR EN HERBE » pour la mise en place d'ateliers sur le thème de la cuisine sur le feu dans le cadre du REAAP (Réseau, d'Ecoute, d'Appui et Accompagnement des Parents) pour les journées de la parentalité**

Le Président,

N° 20240308\_P\_052

Décide

De signer une convention avec :

**OBJET**

**Association « Bionheur en Herbe »  
Représentée par sa présidente Mme GEMEIN Gaëlle  
777 Route des Fromentaux  
43130 RETOURNAC**

Pour la mise en place d'ateliers cuisine sur les thèmes :  
Cuisine sur le feu et contes  
Fabrication de chapatis au chocolat et histoire autour du feu  
Activités d'éducation à l'environnement et la citoyenneté par l'expérimentation

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

**Dates :** Le 16 Mars 2024

**Durée :** De 9h30 à 12h30

**Participants :** Enfants et leurs parents.

**Montant :** 170€ TTC auxquels il faut ajouter 0.50€ par Kilomètre.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 8 Mars 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240308-20240308\_P\_052-AU  
Reçu le 19/03/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

